

Image not found or type unknown



Reprise solde non justifier

Par **Mago**, le **20/07/2015** à **14:47**

Bonjour

J'ai acheté le 09/07/2015 un adoucisseur d'eau en solde moins 50% sans emballage d'origine Mais quelle ne fut pas m'a surprise lorsque mon plombier est venu pour l'installation impossible de le monter car l'installation d'eau de la maison et sur un forage pas du tout conseiller De l'installer

De retour dans l'enseigne qui m'a vendu l'appareil refus total du directeur produit en solde ni repris ni échangé

Ma question:

Étant donné que le vendeur ne m'a jamais spécifié que cette appareil n'était pas compatible avec un forage et que je ne pouvais pas me référer aux explications de l'emballage celui ci étant inexistant cela rentre til dans le cas d'un vice caché conformément à l'article 1641 du code civil

Merci de vos réponses

Cordialement